



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Jeudi 24 novembre 2022

RÉUNION DES BUREAUX D'ÉTUDES

Rapport de Monsieur Guillot

Rapport de Monsieur Guillot (janvier 2022)

Constats

- Malgré les dispositions déjà prévues depuis 2017 (phase amont, une seule demande de complément, etc) le délai global d'obtention de l'autorisation environnementale n'a pas diminué pour les pétitionnaires
- Une meilleure vision partagée (pétitionnaire, bureau d'études, différentes administrations) en amont du dossier est à rechercher
- La qualité des dossiers est à améliorer

Propositions

- Viser l'absence de demande de compléments en menant une phase amont

Note technique de la ministre de la transition écologique du 9 mai 2022

Propositions

- Réunir annuellement les bureaux d'études au niveau régional pour rappeler certains principes
- L'administration doit viser l'absence de demande de compléments en menant une phase amont systématique pour les projets à enjeux
- L'administration doit mettre en œuvre la règle d'une seule demande de compléments avant rejet de la demande

Réunion des bureaux d'études

Principes à rappeler

- anticipation de la prise en compte des enjeux environnementaux dans la conception du projet, notamment à travers la démarche **ERC**
- prise de contact en amont avec les services instructeurs du dossier
- responsabilité du pétitionnaire sur la qualité de son dossier et la prise en compte des avis par l'administration en phase amont avant le dépôt de son dossier

Formulaire

Élaboré au niveau national sur la base du formulaire cas par cas, enrichi avec des échanges avec les régions

- Pour les ICPE et IOTA
- Le porteur de projet remplit les éléments qui concernent le projet. L'objectif est double :
 - s'interroger sur les sujets potentiellement à enjeux,
 - disposer d'informations permettant aux interlocuteurs présents lors de la phase amont d'explicitier au mieux les attendus de l'administration sur le dossier qui sera déposé ultérieurement, afin de rendre ce dernier recevable le plus rapidement possible.
- Fournir une synthèse des éléments, études et diagnostic déjà réalisés et disponibles. Ces documents permettront une meilleure prise en compte du périmètre du projet et une réponse plus précise.

Formulaire

Élaboré au niveau national sur la base du formulaire cas par cas, enrichi avec des échanges avec les régions

- Si les champs libres du formulaire ne sont pas assez importants, il convient de rédiger les éléments sur une feuille séparée et d'annoter les annexes de façon la plus précise possible.
- Le document est à transmettre au format informatique
- Tous les items sont à remplir pour identifier ceux qui ne sont pas pertinents plutôt que de penser que ce point a été négligé

Formulaire

Contenu

- Identité du pétitionnaire (ou porteur de projet) : qui et où
- Les caractéristiques principales du projet :
 - Intitulé
 - Accompagnement par un ou plusieurs prestataires
 - Financement
 - ICPE ou IOTA
 - Modification ou Extension d'un ouvrage existant
 - Appartement à un programme de travaux

Formulaire

Contenu

- Les caractéristiques principales du projet (suite) :
 - Les rubriques de la nomenclatures + R122-2 + seveso et IED
 - Nature du projet (phase travaux et exploitation) dont accès (voiries), énergie et raccordement au réseau
 - Échéancier (présenter la montée en puissance)
 - Présenter l'enjeu pour le porteur de projet et pour la filière
 - Localisation dont usage des sols, vérification du document d'urbanisme, servitudes éventuelles : expliciter le choix de ce lieux (pourquoi par ailleurs) = démarche éviter

Formulaire

Contenu

- Les caractéristiques générales du projet :
 - Le recensement des espèces et prospection faune/flore
 - Enjeux environnementaux de la zone d'implantation envisagée (zones naturelles, enjeu urbanisme, naturel, technologique)
 - Impacts potentiels sur l'environnement et la santé (ressources, milieu naturel, risques, nuisances, commodité de voisinage, patrimoine, population, réseaux, émissions, énergie et climat)
 - Présentation de l'application des mesures d'évitement et de réduction ainsi que des solutions alternatives étudiées et des mesures d'évitement des impacts étudiées
 - Présenter les mesures projetées pour la séquence « compenser » notamment vis-à-vis des espèces protégées
 - Préciser les investigations terrain réalisées avec une analyse des résultats

Formulaire

Contenu

- Les caractéristiques générales du projet (suite) :
 - L'analyse des impacts cumulés avec d'autres établissements ou installations existantes ou projets connus
 - L'analyse des impacts transfrontaliers le cas échéant
- Les questions spécifiques au projet :
 - Dérogations aux textes réglementaires envisagées (présentation et mesures compensatoires)
- Autres questions à l'initiative du porteur de projet :
 - Vis-à-vis de l'autorité environnementale, des procédures, les enjeux ou impacts du projet, adaptation à une spécificité locale, autre

Formulaire

Annexes

- Cartographies pour situer le projet
 - Plan de situation
 - Photographie permettant de situer vis-à-vis de son environnement
 - Plan du projet
 - Plan des abords
 - **Carte permettant de localiser le projet et les enjeux environnementaux (par exemple : sites Natura 2000, corridors biologiques, ZNIEFF, périmètres de protection de captage, sites classés, etc.) sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des impacts**